Composition du Conseil communal :

M. Yvan PETIT, Bourgmestre, Président;
MM. Didier ROUARD, Jean HYAT, Pierre LEDENT, Echevins;
Mme Francine JASPART, Présidente du CPAS
Mmes et MM. Hervé RONDIAT, Christian MATAGNE, Nathalie JAMIN, Fabienne ROBA, Christian ALEXANDRE, Sandrine LISSOIR, Hélène LEBRUN, Etienne MAROT, Jean-Pol BRASSEUR, Geneviève GODFRIN, Conseillers communaux.
M. Nicolas GOBLET, Directeur général ff

Séance du 24 janvier 2018

Absents: Jean HYAT, Nathalie JAMIN, Fabienne ROBA

LE CONSEIL COMMUNAL,
En séance publique ***:***

1. PROCES-VERBAL

Approuve le procès-verbal de la séance du 20 décembre 2017.

2. TRAVAILLEURS HANDICAPÉS

Prend connaissance du rapport de l'administration :

- fixant le nombre minimum de travailleurs handicapés à 1,18 Equivalents Temps Plein de son effectif au 31 décembre 2017.
- constatant le nombre réel de travailleurs handicapés à 4,5 Equivalents Temps Plein de son effectif au 31 décembre 2017.

3. FABRIQUE D'EGLISE DE WANLIN

Approuve :

- le compte de la Fabrique d'église de Wanlin pour l'exercice 2015 :

Recettes totales	Dépenses totales	Résultat comptable
11.492,60	6.191,76	5.300,84

- le budget de la Fabrique d'église de Wanlin pour l'exercice 2017 :

Recettes totales	Dépenses totales	Résultat budgétaire
6.593,60	6.593,60	0

4. *Par 11 voix pour et 1 abstention :*

VENTE D'UN TERRAIN A CIERGNON

Décide de vendre de gré à gré à M. Andy JADOUL, de Beauraing, un terrain sis à front de la route de Rochefort à 5560 Ciergnon, d'une contenance mesurée de 10a, pour le prix de 35.000,00 € (frais à charge de l'acquéreur).

5. *A l'unanimité :*

5.1. FRAIS DE RAPPEL

Arrête, pour les exercices 2018 et 2019, un règlement fixant une redevance communale sur les frais de rappel (sommation) par recommandé, en cas de défaut de paiement de créances fiscales (taxes) en vue de l'établissement d'une contrainte, au montant de 10,00 € correspondant aux frais postaux et administratifs.

5.2. EGLISE SAINT-HADELIN A CELLES

Approuve le cahier des charges intitulé « détection de la présence de fresques et caractérisation des couches » à l'intérieur de l'église Saint-Hadelin à Celles, établi par l'administration communale et l'INASEP, au montant pré-estimé (HTVA et frais d'étude), à 8.900,00 €.

5.3. ECOLE DE HOUYET

Décide de recourir à la centrale de marchés pour l'acquisition de 2 PC portables pour l'école de Houyet, pour le prix total de 1.252,00 € TVAC.

5.4. TRAVAUX FORESTIERS

Approuve les devis de travaux forestiers non subventionnables de l'exercice 2018, aux montants de :

- 7.950,00 € TVAC (travaux réalisés par les services techniques communaux et partiellement par une entreprise (procédure négociée)).
- 40.398,12 € TVAC (travaux réalisés par entreprise (procédure négociée)).

A huis clos, procède à la ratification de diverses désignations temporaires dans l'enseignement.